



Le parc de résidences principales a progressé avec un taux moyen d'évolution de 7,1%, passant de 145 556 en 2005 à 155 874 en 2009.

La forte croissance démographique est principalement à l'origine du rythme de croissance du nombre des résidences principales.

D'autres phénomènes, comme les changements d'usage, la décohabitation, les divorces, la mono parentalité, entraînent une baisse du nombre d'habitants par logement et augmentent le besoin en logements.

Taux d'évolution des résidences principales de 2005 à 2009

- Très fort (20% à 56%)
- Fort (10% à 20%)
- Moyen (5% à 10%)
- faible (0% à 5%)
- Négatif

Les taux d'évolution importants se localisent sur les secteurs situés à la périphérie des agglomérations de Carcassonne et Narbonne et sur les communes rurales souvent éloignées des centre-villes qui ont un taux d'évolution relativement faible. Ce constat est révélateur du mouvement de péri-urbanisation qui s'effectue au-delà des villes et des couronnes péri-urbaines, en direction de la campagne, avec toutes les conséquences négatives en matière de consommation d'espace et de déplacements domicile-travail.

La zone littorale est également très active notamment sur les villes de Leucate, Gruissan, Fleury-d'Aude. Par contre, certaines zones de la Haute-Vallée, des Corbières sont en stagnation ou en déclin.

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER
DE L'AUDE

Mise à jour : 2009
Edition du : 21/05/2012

Unité du Système d'Information Géographique
Echelle: 20 km

© DDTM de l'Aude - © IGN Tous droits de reproduction réservés.